Darfour Sud : face au regain de violence, l’asile en France ouvert aux ressortissants

24/10/2023 à 1h01



La Cour nationale du droit d’asile (CNDA) a annoncé lundi 23 octobre qu’elle considère désormais le Darfour Sud en «*situation de violence aveugle d’exceptionnelle intensité*», ouvrant la voie à la protection des Soudanais originaires de cette région au titre de l’asile en France.

www.lefigaro.fr